

Décision

Générale

colonial

Décision n° 11-115-1906 26-05-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 mai 1906

Numéro JO
n° 115 du 01/06/1906

Date du numéro
1 juin 1906

TEXTE INTÉGRAL

sur

la proposition du Chef du Service Santé. la solde du nommé Boubaker, aide-intirmier,. est portée de 20 à 30 francs par mois à compter du 1er mar 1906 : Le nommé Dohalé, aide-intirmnier, est licencié de son emploi à dater du 30 avril 1906. Le nommé Sultan est engagé comme aide-intivmier en remplacement du nommé Dohalé. Il touchera en cette qualité une solde mensuelle de 25 francs à compter du 17 mai 1906, La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.